

Tableau récapitulatif (annexe à la demande d'autorisation de construire)

Projet					
Adresse :					
Code postal :			Localité :		
Surfaces et volumétrie des constructions principales					
Surface construite brute : (SCB) ⁽¹⁾		m ²	Volume construit :		m ³
Surface utile :		m ²	Surface habitable ⁽²⁾ :		m ²
Emprise au sol :		m ²	Surfaces scellées :		m ²
Surfaces construites brutes (SCB) ⁽¹⁾ par fonction					
Habitation :		m ²	Hôtel / Restaurant / Café :		m ²
Commerces :		m ²	Bureaux / Administration :		m ²
Activités agricoles :		m ²	Activités de loisirs/culture:		m ²
Equipements de service public :		m ²	Activités artisanales et industrielles :		m ²
Autres, à préciser :					m ²
Nombre de logements					
Total :		u.	dont PMR :		u.
Unifamilial :		u.	Collectif :		u.
Logement intégré :		u.	« Chambres meublées » :		u.
Emplacements de stationnement privés					
Total :		u.	dont PMR :		u.
A l'intérieur :		u.	Car-ports :		u.
Non couverts :		u.	Pour utilitaires :		u.
Matériaux					
Façade :					
Toiture :					
Menuiserie extérieure :					
Autre :					

Constructions d'habitation collective					
Logements < 55 m ² :		u.	Logements ≥ 55 m ² :		u.
Local vélos :		m ²	Local poubelles :		m ²
Buanderie :		m ²	Local nettoyage :		m ²

Configuration des logements collectifs						
Logement		Cave		Débarras	Buanderie	Emplacement(s)
N°	Surface (m2)	N°	Surface (m2)	Surface (m2)	Surface (m2)	N°(s)

(1) La surface construite brute (SCB) est calculée conformément à l'annexe II du règlement grand-ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu du plan d'aménagement général d'une commune.

(2) La surface habitable nette est calculée conformément à la norme luxembourgeoise relative à la surface des logements (ILNAS 101:2016).